



## Appel de la Cgt-Culture

**Pour que Vive le Ministère de la Culture,  
Ensemble, exigeons une autre politique pour le Ministère,  
Action Publique 2022, non merci !**

*A contrario d'AP 2022 (lire au verso), nous portons l'idée que le service public culturel est une richesse et un bien commun, un outil au service de l'émancipation humaine. La diversité des missions du ministère forme le socle du service public de la Culture, son originalité et sa force. Unique en son genre, cela constitue l'exception culturelle ! Dans une société minée par les inégalités sociales, territoriales, culturelles et abîmée par les replis mortifères, les pouvoirs publics sont convoqués pour garantir à chacune et chacun le droit d'accès à la culture, la diversité culturelle et la cohérence des politiques culturelles mais aussi leur indispensable renouvellement et adaptation aux nouveaux enjeux de la démocratie culturelle.*

*Les conséquences produites par les restrictions budgétaires, les plans de suppressions d'emplois et les réorganisations-désorganisations, les « réformes » de l'Etat telles la révision générale des politiques publiques, la modernisation de l'action publique et la réforme territoriale rendent de plus en plus difficile l'exercice des missions.*

*Ensemble, nous refusons les politiques d'austérité et nous exigeons les moyens nécessaires pour travailler au développement des **coopérations indispensables** à la construction des politiques publiques culturelles, à leurs transversalités afin de répondre aux besoins sociaux et culturels de nos concitoyens ; au lieu d'abandonner, aider et conseiller les collectivités territoriales et accompagner et protéger les professionnels.*

*Dans un **ministère pauvre**, au budget inférieur à 1 % du budget de l'Etat et pourtant au centre des questions qui interrogent notre société, il est inacceptable que l'indigence des carrières, les **inégalités** entre les femmes et les hommes, les **disparités** professionnelles, la **dégradation** des conditions de travail et la **précarité** écrasent les **missions** de service public culturel. **L'égalité de traitement** et la **revalorisation des carrières et du travail** doivent être le fondement de la politique ministérielle des personnels.*

### **Artilleurs de l'intelligence, à vos pièces !<sup>1</sup>**

*Unis, solidaires et déterminés, nous exigeons ensemble :*

- ◆ le **retrait** d'AP 2022 et des **moyens** nécessaires à l'exercice des missions ;
- ◆ un **ministère de plein exercice** et des politiques publiques au service de l'**émancipation humaine**, de la lutte contre les **inégalités culturelles** et pour le développement de la **démocratie culturelle** ;
- ◆ une **organisation du travail** qui respecte les agents, privilégie le **travail réel** et redonne du **sens au travail** ;
- ◆ la **revalorisation** des carrières, des salaires et des régimes indemnitaires, l'organisation régulière de **concours** ;
- ◆ l'**égalité professionnelle** entre femmes et hommes ;
- ◆ l'**égalité de traitement** et la correction des disparités notamment entre filières ;
- ◆ des **créations d'emplois**, le remplacement de tous les départs à la retraite et l'**arrêt** des suppressions d'emplois ;
- ◆ un plan de **résorption de la précarité** et la **levée des dérogations** ; le **maintien de la rémunération** des agents contractuels titularisables dans le cadre du Sauvadet ;
- ◆ l'**amélioration** des conditions de vie au travail et des **coopérations**, le **respect** du travail ;
- ◆ une politique ministérielle efficace de luttés contre les discriminations ;

**Il n'y a pas d'économie à faire au ministère de la Culture ; il y a juste une priorité : la Culture**

Nom / Prénom	Fonction / affectation	Signature

**Vive la Culture, et que vive le Ministère de la Culture !→**

<sup>1</sup> Victor Hugo, 1848

Le programme « **Action publique 2022** » est le nom de la politique mise en place par le gouvernement pour « redresser le pays ... » ; en réalité pour répondre aux injonctions du patronat, il s'agit de **réaliser plus de 60 milliards d'euros d'économie entre 2018 et 2022** afin d'alléger la « charge administrative » des entreprises, estimée à 60 milliards d'euros par le Premier ministre. Concrètement, il s'agit de permettre aux entreprises de baisser les salaires, de moins contribuer à l'effort collectif des cotisations et de l'impôt dans l'objectif d'optimiser leurs profits et mieux servir les actionnaires. De par son ampleur en termes d'économies, il touche les administrations publiques, territoriales et de protection sociale. C'est un programme clairement anti-social et qui vise à réduire la voilure du service public, sa place et son rôle auprès de la population, des associations, des professionnels et des Collectivités dans les territoires. C'est un nouveau pas dans le désengagement de l'État.

**Technocratique, autoritaire, et comptable**, AP 2022 est construite sur le mépris du travail et des missions, fort loin de la satisfaction des besoins sociaux et culturels des usagers. Sa mise en œuvre aurait des conséquences funestes pour les services publics, les personnels et les usagers. Et c'est par voie de presse, suite à une fuite d'informations, que nous avons appris les mesures programmées dans le cadre d'AP 2022 au ministère de la Culture. Celui-ci n'est pas épargné, bien au contraire. Il s'agit dans les grandes lignes :

♦ de **supprimer** 50 000 emplois Equivalent Temps Plein dans la fonction publique de l'État, dont près de 2000 à 3000 au ministère de la Culture ; déjà 334 suppressions d'emplois au minimum sont programmées en administration centrale et notamment l'externalisation de 200 emplois de la filière accueil, surveillance et magasinage ;

♦ de **recentrer l'administration centrale** sur ses fonctions stratégiques et régaliennes pour en faire une administration technocratique, hors-sol, déconnectée des réalités sociale et territoriale et ne plus être en capacité de garantir la cohérence des politiques nationales ;

♦ de **privatiser-externaliser, voire d'abandonner des missions** pour réduire les capacités d'agir du ministère, sa place et son rôle ;

♦ de **transférer** des missions à d'autres collectivités publiques au péril de la cohérence des politiques nationales ;

♦ de **redéfinir les modalités d'aides à la création artistique** pour réduire le nombre d'emplois en administration et favoriser la concentration financière dans le champ de la création au risque de mettre à mal la diversité culturelle et le réseau fragile de la création ;

♦ de **transférer les dix-sept musées-service à compétence nationale** à d'autres administrations publiques pourvu qu'ils ne restent pas en administration centrale, et peu importe si la priorité des politiques muséales est ailleurs. Défendre le service public des

réseaux des musées nationaux (services à compétence nationale et établissements publics) et des Musées de France est notre priorité ;

♦ d'**amputer la collecte des archives, par le concept des « archives essentielles et de réévaluation fonds »**, pour en réduire le coût au mépris des fondements démocratiques de la mission archives ;

♦ de **confier la gestion de tous les personnels des établissements, actuellement faite en administration centrale, aux responsables d'établissements et de directions régionales** au risque d'accroître encore plus les inégalités de traitement, la précarité et de rendre très difficile la mobilité des agents. Ceux-ci ne seraient plus alors des agents du ministère de la Culture mais des établissements ;

♦ d'**externaliser des emplois** des filières professionnelles du ministère à commencer par la filière accueil et surveillance, qui verra dans les dix prochaines années 27 % de ses effectifs partir à la retraite, et ainsi ne plus recruter en catégorie C dans les emplois publics au ministère de la Culture au mépris du pacte social et républicain ;

♦ de **fermer des chaînes publiques et fusionner des institutions de l'audiovisuel public** pour faire des économies alors que le rôle de ce service public est d'améliorer la qualité de la conversation publique dans le débat démocratique, indispensable à la vie politique, sociale et culturelle ;

Ainsi, au prétexte que le service public culturel serait un coût, le ministère de la Culture se verrait subir une purge dont on peut déjà dire que, si au regard des économies demandées aux administrations – 60 milliards d'euros –, son apport serait ridicule ; en revanche, les effets sur son devenir même seraient considérablement nuisibles à son action et à son développement. **Clairement, le ministère de la Culture, en tant que ministère de plein exercice, est en danger.**

La Cgt-Culture est bien décidée à organiser la **résistance** à AP 2022, à rassembler dans l'**unité la plus large** pour y faire **opposition** et porter l'ambition d'un ministère de la Culture de plein exercice au service de l'émancipation et de la lutte contre les **inégalités culturelles**, et, à **gagner les revendications des personnels** qui travaillent pour un service public qui porte des valeurs d'émancipation et de culture commune, généreuse et fraternelle.

**Retrait Action Publique 2022**

**Vive la Culture, et que vive le Ministère de la Culture !**

**Action Publique 2022, Non merci !**